

Le Gallichan

Janvier 2023

Maintenant 3 façons d'obtenir nos publications mensuelles :

- Page Facebook : Municipalité De Gallichan
- Site internet : www.gallichan.ao.ca
- Version imprimée au point de chute : Boîte de distribution en avant du bureau municipal

facebook

Information publiée en temps réel,
aucune attente !



L'édition du journal mensuel est
ajouté sur le site internet de la
municipalité le 1^{er} vendredi du mois,
en version imprimable !



Des copies imprimées seront
disponibles au point de chute,
le 1^{er} vendredi du mois

À tous les citoyens et citoyennes de Gallichan

*Bonne
Année
2023!*

De la part du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal *en bref*

Séances de décembre 2022

Ressources humaines

Le conseil municipal est heureux d'accueillir au sein de l'administration de la municipalité de Gallichan, madame Maude Touzin, qui agira à titre d'adjointe greffière-trésorière. Nous lui souhaitons la bienvenue et lui offrons notre plus sincère collaboration.

Le poste de journalier sera sous peu affiché puisque M. Denis Roy a annoncé son départ de la municipalité. Nous remercions sincèrement M. Roy pour le travail effectué au cours des derniers mois.

Le contrat de travail de monsieur Jean-Guy Hébert à titre d'inspecteur municipal a quant à lui été renouvelé pour l'année 2023!

Calendrier des séances ordinaires 2023

Voici les dates où se tiendront les assemblés ordinaires du conseil municipal pour l'année 2023 :

10 janvier 2023	4 juillet 2023
7 février 2023	1 ^{er} août 2023
7 mars 2023	5 septembre 2023
4 avril 2023	3 octobre 2023
9 mai 2023	7 novembre 2023
6 juin 2023	5 décembre 2023

TECQ 2019-2023 / Budget 2023

Des démarches sont en cours auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation afin de récupérer d'importantes sommes auxquelles la municipalité aurait dû avoir droit depuis 2019 dans le cadre du programme TECQ (Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec). L'adoption du budget 2023 en étant fortement impacté, sera adopté une fois la réponse du ministère connue.



Horaire du bureau municipal de Gallichan

Lundi	FERMÉ
Mardi	9 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 17 h 00
Mercredi	10 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 18 h 00
Jeudi	9 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 17 h 00
Vendredi	FERMÉ, mais Inspecteur présent *Sur rendez-vous seulement (819) 333-7671

Mise à jour 14 décembre 2022

819-787-6092
gallichan@mrcao.qc.ca
www.gallichan.ao.ca
168, chemin de Gallichan





LE DÉNEIGEMENT À GALLICHAN...



La collaboration des citoyens fait toute la différence!

Lorsque vous déneigez votre terrain, svp ne pas jeter de la neige ou de la glace dans la rue, de l'autre côté de la rue ainsi que sur le trottoir.

Le déneigement de votre entrée, qu'il soit exécuté par vous-même ou par un entrepreneur privé, doit respecter le règlement municipal. En plus des dangers évidents pour les véhicules qui circulent, le fait de pousser de la neige sur une route pourrait aussi occasionner un danger autant pour vous que pour les opérateurs de chasse-neige.

De plus, le propriétaire d'un terrain situé à une intersection de voies publiques ne doit pas laisser une accumulation de neige qui peut réduire la visibilité des automobilistes.

Merci de votre précieuse collaboration,

La Municipalité de Gallichan



819-787-6092

gallichan@mrcao.qc.ca

www.gallichan.ao.ca

168, chemin de Gallichan





COLLECTE

DE



BOUTEILLES

**CAMPAGNE DE RECYCLAGE
FAIT PAR LA MAISON DES JEUNES**

VOUS ÊTES INVITÉS À METTRE VOS
CANETTES SUR LE BORD DE VOTRE ENTRÉE

SAMEDI LE 21 JANVIER

La Maison des jeunes



résultat
confection de desserts



Plus de 15 commandes

**400\$ de profits
qui seront réinvestis
dans le comité jeunesse**



Consultation en vue de la création d'un nouveau diocèse

Depuis la fin d'octobre dernier, dans les diocèses d'**Amos** et de **Rouyn-Noranda**, une consultation est menée pour un discernement sur l'éventualité de **créer un nouveau diocèse à partir de la dissolution de ces deux diocèses**. Les prêtres, le personnel diocésain et les membres de divers conseils diocésains ont déjà été consultés. En ce moment, nous ouvrons la consultation à tous ceux et celles qui désirent participer à ce processus de discernement.

Pour les fidèles des 24 paroisses de la zone de La Sarre, ce rendez-vous est fixé **le mardi, 10 janvier prochain, à 13h30, au « Centre Jean Coutu Desjardins »** (Centre Paul Trudel), situé au 11, 4e Avenue Ouest., à La Sarre. Nous vous attendons en grand nombre."

Vous êtes priés d'inviter un grand nombre de paroissiens à y participer. **Nous sommes tous et toutes les bienvenus.**

Crescent Mboninyibuka, curé

Gagnants de l'activité de financement de décembre 2022

Le samedi 10 décembre dernier après la messe de 19h00 a eu lieu le tirage des trois prix à la suite de la vente de billets de l'automne dernier.

Les gagnant(e)s sont

Mme Céline Denis de Gallichan	50\$
M. Lucien Morin de Gallichan	75\$
Mme Denise Lévesque de Palmarolle	125\$

**Les membres de votre Conseil de Fabrique
vous remercient de votre support et de votre générosité**

Communauté chrétienne de St-Laurent de Gallichan

➤ **Projet d'horaire des offices:**

- **Messe** Samedi 07 janvier, 19h00
Pour le repos de l'âme de M. Bertrand Jacques par Carmelle et Carolle Rivard.
- **Célébration** Samedi 14 janv., 19h00
- **Messe** Samedi 21 janvier, 19h00
Pour le repos de l'âme des familles Gauthier et Denis par Mme Céline Denis.
- **Célébration** Samedi 28 janvier, 19h00

➤ **Lampe du sanctuaire**

Elle brûlera pendant la semaine:

- *Du 07 janvier aux intentions de M. Guylain Lévesque.*
- *du 14 janvier aux intentions de Mme Alexandra Chabot.*
- *du 21 janvier aux intentions de Mme Paulette Royer.*
- *du 28 janvier aux intentions de Mme Céline Denis.*

➤ **Feuillet Paroissial.**

Le feuillet de janvier est une commandite de Mme Solange Vachon et M. Paul-Armand Larouche

➤ **Baptême.**

Pour la préparation au Baptême on communique avec **Mme Carolle Rivard**, responsable, au (819) 787-6279

➤ **Tenue des registres.**

Mme Carmelle Rivard assure la bonne tenue des registres paroissiaux. Voici ses coordonnées:
Téléphone: **819-787-6724**

➤ **Funérailles.**

Pour la préparation de la messe et l'hommage au défunt lors d'un décès on communique avec **Mme Céline Denis**, responsable au (819) 787-6073

➤ **L'Onction des malades**

s'adresse aux personnes qui encore consciente désirent rencontrer un prêtre pour se confesser et/ou recevoir la communion

Administration de la Fabrique: Carmelle Rivard, présidente, Laurent Gingras, vice-président, Carolle Rivard, Marcel Gingras, Normand Bourque, Diane Lévesque et Jules Perron

Bonne et heureuse année



- **Comité du cimetière**
Responsables: M. Louis Naud au (819) 787-6805 et M. Normand Bourque au (819) 787-6737.
- **Pour rejoindre nos prêtres:**
Pour des visites ou autres...
L'Abbé Crescent (819) 301-0132
L'Abbé Emmanuel: (819) 218-0196
- **Cours de préparation au mariage:**
Pour la zone La Sarre, Information et inscription vous contactez:
Mme Danielle Audet (819) 947-6571
M. Marco Lévesque: (819) 301-2717
- **Souhait de Bonne année:**
Votre Conseil de Fabrique souhaite à tous ses paroissiens une Bonne, Heureuse et Sainte Année 2023
Un grand merci à tous ceux et celles qui participent ou collaborent aux cérémonies religieuses tout au long de l'année.

Le Comité des loisirs tient à remercier le sous-comité qui a pris en charge la fête de Noël des enfants – Édition 2022

Le Père Noël a été encore une fois très généreux et surtout, bien chaleureux!

Il a confirmé qu'il serait de retour l'an prochain si tout se passe bien!



Peu importe ton âge ou ta municipalité

Tu aimes jouer dehors?

Tu as envie d'apprendre à patiner?

Tu as envie de jouer au hockey?

Tu as répondu oui à une de ces trois questions?

Tu auras besoin au minimum d'un équipement de base : casque – patins - gants

Ça débute mercredi prochain,
le 28 décembre 2022!

Joins-toi au club de
hockey :
« Les Bâtisseurs de
Roquemaure »!

Où : Patinoire extérieure de Roquemaure

Quand : les lundis et mercredis soirs – 18 Hrs

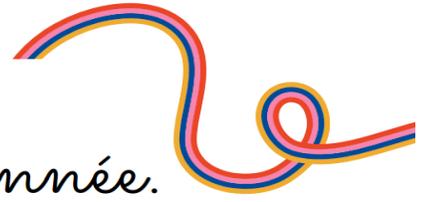
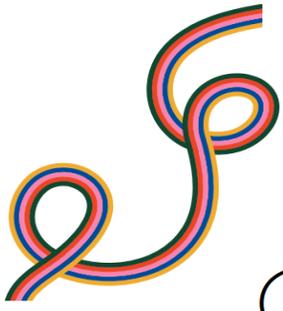
Coût d'inscription : 5 \$ pour la saison complète!

URGENT – URGENT – URGENT – URGENT – URGENT

La municipalité de **Gallichan** est à la recherche de personnes intéressées à s'impliquer pour que nous ayons une **patinoire extérieure** encore cette année.

Le temps presse et nous manquons de bras!

Si ça t'intéresse, communique avec **Sonia Rivard** au 819-301-6928



Début d'une nouvelle année.

On vous souhaite bonheur, santé
et prospérité.

Nous reprenons nos activités.

Une belle année s'annonce devant nous.

De nouvelles membres se sont ajoutées.

Nous sommes heureuses de les accueillir.

Notre prochaine réunion aura lieu le

10 janvier 2023

à 19 heures à notre local.

La direction

Les Mains Magiques!



À la Gallithèque, 207, chemin de la rivière Ouest

La période d'abonnement est commencée et jusqu'au 11 janvier, courez la chance d'avoir un de nos cadeaux *surprise*.



RÉOUVERTURE mercredi soir le 4 janvier 2023 de 18h30 à 20h00.

Merci à chaque citoyen de Gallichan. Grâce à vous, la municipalité nous accorde une subvention annuelle pour le bon fonctionnement de la bibliothèque. Nous l'utilisons principalement pour l'achat de livres pour enfants et adultes, ainsi que des jeux pour tous âges.

Votre équipe de la Gallithèque vous souhaite **Bonne Année!**

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE D'ABITIBI

Article No 11

Voici la réponse à la question qui était posée à la fin de l'Article No 10

Question : Qui a organisé les Festivités du Tricentenaire du passage du Chevalier de Troyes?

Réponse : La Société d'histoire et d'archéologie d'Abitibi, la municipalité de Gallichan, la communauté de Pikogan et le Comité organisateur des festivités du 50^e anniversaire de Gallichan ont été au cœur de la réalisation de cette activité.

La présence française en Amérique

Même si on n'en fait pas beaucoup mention dans nos livres d'histoire, nos ancêtres venus de **France** ont été parmi les premiers à pénétrer au cœur de l'Amérique du Nord. L'accès par le fleuve St-Laurent leur a permis de se rendre jusqu'au grands lacs (*La Huronnie*) et au cœur de l'Amérique en suivant les routes navigables traditionnelle des amérindiens. C'est ainsi que **Champlain** d'abord, ensuite **Radisson** et **Desgroseillers** explorèrent la région des grands lacs. **Louis Jolliet** explora le Mississippi tout comme **Pierre Cavalier de la Salle**. **Pierre Lemoyne d'Iberville** lui en trouva l'embouchure et avec son jeune frère **Jean-Baptiste Lemoyne de Bienville** fonda la Nouvelle Orléans. Un peu plus tard **Pierre Gaultier de la Vérendry** et ses fils se rendirent explorer l'Ouest américain jusqu'aux rocheuses tout en suivant les routes navigables et les sentiers traditionnels des premières nations.

Aventuriers, coureurs des bois ou voyageurs ils parcoururent de grande distance pour se rendre à la rencontre de nombreuses peuplades amérindiennes qui occupaient ces grands territoires pour explorer et tout en effectuant la traite des fourrures qui permettait le financement de leurs opérations. Donc, leur intérêt était principalement commercial.

La France en organisant les premiers voyages d'exploration en **Amérique** cherchaient à imiter leurs voisins portugais et surtout espagnol qui avaient découvert en Amérique centrale et en Amérique du Sud des richesses en or et en argent qui leur avaient permis de renforcer militairement et commercialement leur position en Europe. Quant à elle, la **France** recherchait également ces richesses mais aussi un passage vers la mythique Mer de l'Ouest qui aurait pu leur donner accès aux richesses de la **Chine** et de **l'Inde**. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'ils auraient données le nom d'Indiens aux peuples autochtones qu'ils rencontrèrent. La **France** en difficulté financière, dû aux nombreuses guerres qu'elle avait mené en Europe, avait confié à des compagnies privées en échange de considération commerciale la tâche de coloniser ces territoires mais celles-ci étaient davantage occupé à commercer et n'avait aucune intention d'y établir des familles et coloniser. D'ailleurs, les gestes qu'ils ont posés dès leur arrivé en établissant des comptoirs de traite à **Tadoussac, Trois-Rivières et Québec** en sont une preuve éloquente.

Pendant ce temps en **Grande Bretagne**, certains anglicans dissidents non-conformiste au sein du puritanisme souhaitaient aller encore plus loin en direction du christianisme primitif que les autres mouvements de l'époque, rejetant même le clergé professionnel et la seule autorité de la bible. Comme le roi d'Angleterre était, depuis **Henri VIII**, le chef de l'église anglicane ce mouvement n'a pas plu aux autorités et ceux-ci ont dû faire face à des persécutions. Des **quakers** ont été emprisonnés et maltraités autant en **Grande-Bretagne** que dans les colonies britanniques. C'est aussi pour des raisons religieuses que les **pèlerins du Mayflower** sous la conduite de **Robert Brantford** ont émigrés d'abord en Belgique et ensuite en Amérique. Ils étaient à la recherche de territoires où ils pourraient s'établir et pratiquer librement leur foi. C'est-ce qui explique en partie la grande différence de vitesse du peuplement entre la Nouvelle France et la nouvelle Angleterre.

En 1641, il y avait à peine 300 personnes en Nouvelle France presque tous de sexe masculin contre 50 000 en Nouvelle Angleterre principalement des familles et nombreuses par surcroît. Cet écart de population entre les deux ne s'est jamais rétabli au fil des années, c'est ainsi qu'au milieu du 18^e siècle il y avait 60 000 habitants en Nouvelle France contre près d'un million en Nouvelle Angleterre.

Ayant débarqué à cap Cod, dans le sud-est de l'actuel Massachusetts, les passagers du **Mayflower** fondèrent sur l'autre rive de la baie le village de **New Plymouth**, première colonie durable de Nouvelle-Angleterre. Mais, du fait d'un hiver rude, près de la moitié des habitants de la nouvelle communauté moururent d'épidémies en quelques mois. Toutefois, les relations cordiales qu'ils entretenirent avec les Amérindiens leur fut d'une réelle utilité. Les colons firent ainsi la connaissance de **Tisquantum** et de **Samoset**, de la tribu des **Wampanoags**, qui parlaient tous deux anglais. Capturé par un capitaine européen, **Tisquantum** avait passé une partie de sa vie en Angleterre. Il servit d'interprète aux colons et leur apprit « la meilleure manière de planter le blé », ce qui fait dire à **Bradford** qu'il fut un véritable « présent du Seigneur ». Façonnés par les récits bibliques et la théologie calviniste de l'élection, les colons reconnurent en effet, d'après **Bradford**, « que le Seigneur était avec eux dans tous leurs faits et gestes, que sa grâce s'exerçait dans toutes leurs allées et venues ». Signe de cette élection, la colonie devint prospère, gagna des habitants et essaima même avec la création de villages aux alentours, avant de finir absorbée, en 1691, dans la colonie du Massachusetts.

L'idéologie de « **Destinée manifeste** » est un élément constitutif de la culture américaine. Elle a eu une influence sur la politique nationale du pays, mais également sur sa politique étrangère. Cette influence est en partie expliquée par le fait que l'idée, même si elle n'a été clairement formulée qu'en 1845, était déjà enracinée dans l'esprit des Puritains qui se sont installés aux États-Unis au XVII^e siècle. En effet, les habitants de la Nouvelle-Angleterre se voyaient comme les élus de Dieu. Par conséquent, ils pensaient avoir une mission providentielle : ils devaient construire un pays exemplaire.

La première année fut très difficile. De nombreux colons succombèrent à la faim et à la maladie en raison d'une mauvaise alimentation, de conditions météorologiques difficiles et d'un habitat mal adapté aux rigueurs hivernales. Peu de temps après que les pèlerins eurent construit leur colonie, ils entrèrent en contact avec **Squanto**, un Amérindien membre de la tribu **Pawtuxet** qui avait été capturé par l'explorateur **John Smith** pour être conduit à la cour d'Angleterre comme trophée. Ayant réussi à s'échapper en Angleterre, il retourna dans son pays natal. Il servit d'interprète et de médiateur entre les chefs de la petite colonie et les chefs des tribus amérindiennes. C'est également lui qui leur apprit à cultiver le maïs, ainsi que pêcher et chasser, ce qui sauva les colons de la famine.

En novembre 1621, les pèlerins célèbrent une fête de la récolte à laquelle sont invités les **Pokanoket** voisin eux aussi durement frappés par la famine. Ce repas est considéré comme la première célébration du **Thanksgiving Day** (Action de grâce).

Le premier Thanksgiving Day n'incluait ni la traditionnelle purée de pomme de terre (les pommes de terre venaient du Pérou) ni même les dindes qui étaient encore des dindons sauvages mais les amérindiens ont probablement apporté des cerfs et il y aurait eu beaucoup de fruits de mer locaux en plus des fruits et légumes (dont des citrouilles) issues de la 1^{er} récolte des pèlerins.

Il faut savoir qu'en **France** à cette époque un jeune français, manant de surcroît, n'avait aucun avenir. Seule une caste de privilégiée, les nobles (*propriétaires des terres*) ou les gens d'épée (*les militaires, les chevaliers*) ou les gens de robe (*magistrats, avocats et par extension dans certains cas, les cardinaux et les évêques*) pouvaient espérer gravir les échelons de la société. Remarquez que souvent les nobles occupaient les postes d'autorités dans l'armée peu importe leur compétence ou habiletés. C'était une société très injuste où la liberté appartenait exclusivement à l'élite et aux biens nantis.

Le Roi et les nobles avaient presque un droit de vie ou de mort sur chaque habitant de leur royaume. Ils avaient des obligations bien sûr à remplir mais demeuraient souvent les seuls gagnants de ce partage de responsabilités.

On surnommait **serfs** les gens qui cultivaient la terre ou occupaient des métiers reliés à l'exploitation de ces ressources. Ils étaient au service de la classe dominante.

Ils n'avaient pas beaucoup de droit. Par exemple : ils n'avaient pas le droit de posséder une arme, de chasser sur les terres de leurs seigneurs ou même de récolter du bois pour chauffer leur demeure. Aussi, il ne faut pas s'étonner que lorsque de jeunes hommes se voyaient offrir l'opportunité d'aller travailler dans le nouveau monde, ils s'empressaient de signer leur engagement qui était souvent de deux ou trois ans avec une bonne rémunération même si les risques de ne jamais revenir étaient très élevés.

Plusieurs de ces personnes pour ainsi dire la majorité après avoir goûté à cette liberté malgré les conditions de vie difficiles n'étaient aucunement intéressés à rentrer au pays. **Étienne Brûlé** en est un bel exemple, arrivé au pays avec **Samuel de Champlain**, il reçut le mandat d'apprendre la langue et les coutumes **Wendat** (Huronne). Il passa donc une année complète dans la région des grands lacs vivant à l'amérindienne. Notons que **Champlain** avait rapporté pendant le même période avec lui en France un dénommé **Savignon**, un Huron qui devaient accomplir la même démarche soit apprendre la langue et les coutumes françaises.

Étienne Brûlé, un truchement* s'intégra si admirablement bien à sa nouvelle vie qu'il ne retourna jamais en France, la liberté qu'il avait découvert l'avait séduit. Comme le disait le regretté anthropologue **Serge Bouchard**, il était extrêmement facile d'ensauvager un Français mais pratiquement impossible de faire l'inverse avec un Indien. Ainsi, bien avant que le président Thomas Jefferson décide d'explorer et occuper les territoires de l'Ouest nos « Canayens » arpentaient depuis longtemps ces territoires. Ils étaient moins nombreux bien sûr mais par le métissage, tel que l'avait suggéré Champlain, ils se sont répandues à une vitesse étonnante tout en créant des alliances familiales et commerciales durables avec les peuplades amérindiennes.

***Truchement** : c'était le nom que l'on attribuait à un interprète traducteur qui servait d'intermédiaire entre deux personnes ne sachant pas la langue l'une de l'autre et par extension qui connaissait un tant soit peu les coutumes et la culture des individus avec lesquelles il faisait du commerce.

Question No 11 : Quel était le principal objectif du Roi de France de s'établir en Amérique?

Par Émilien Larochelle, pour la Société d'Histoire et d'Archéologie d'Abitibi

Le déploiement du réseau

Les grands jalons

Pour simplifier le tout, comparons le déploiement au corps humain...

Étape I

Cartographie de l'**ossature** du corps humain afin de s'assurer que la structure sera solide et pérenne. Ceci comprend les relevés de poteaux, l'analyse des adresses, la conception et l'obtention des permis.

Étape II

Le déploiement des **artères** principales. Cette étape consiste à la construction des autoroutes de fibres sur les poteaux.

Étape III

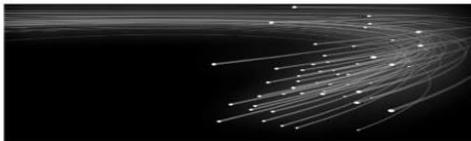
Pose des **organes vitaux** ce qui comprend toute l'installation des équipements passifs sur la fibre déployée (nœuds optiques, source d'alimentation etc.)

Étape IV

Nous faisons battre le **cœur**. Ceci consiste à allumer la lumière dans les fibres optiques et les équipements. Nous vérifions si tout circule adéquatement et si l'on rejoint toutes nos installations qui étaient jusque-là passives. Elles deviennent donc actives et sous surveillance de notre CGR (Centre de gestion du réseau).

Étape V

Nous terminons en greffant le **cerveau** à l'humain et ce, afin de le rendre intelligent. Nous faisons le lien entre le réseau et les bases de données. Nous rendons l'adresse disponible à la prise de commande afin de planifier un technicien et l'installation finale du service à la maison.



Rappelons que Vidéotron met en place un réseau de nouvelle génération, pérenne et à la fine pointe de la technologie, soit la fibre à la maison, qui permet de supporter des forfaits Internet basés sur des vitesses symétriques supérieures à 1000/1000 Mbps, soit largement au-delà des vitesses minimales exigées par le programme Opération haute vitesse, et ce, selon la même grille tarifaire unique pour tous nos clients.



Les nouvelles du mois

Sous peu, le mois de novembre sera chose du passé. Un tapis blanc s'est déjà installé dans plusieurs régions où toutes nos équipes travaillent très fort à poursuivre le travail.

Soyez assurés que nous continuerons d'investir toutes les ressources disponibles pour remplir nos engagements dans les meilleurs délais.

Pour communiquer avec nous :

1-877-512-0911

<https://videotron.com/internet/haute-vitesse>

Pour les citoyens ayant signifié leur intérêt nous communiquerons avec eux rapidement afin de les aviser de notre arrivée.

En rafale...

- **674** citoyens ont manifesté leur intérêt d'obtenir les services de Vidéotron dès qu'ils seront disponibles !

- Nous avons d'une part, complété à **100%** l'émission des projets dans votre région et d'autre part, plus de la moitié de ceux-ci sont maintenant complétés à la construction.

- Bientôt, nous serons en mesure de vous communiquer la liste des adresses rejointes dans votre région !

- Soyez assurés que Vidéotron sera là jusqu'à ce que tous les foyers octroyés dans votre MRC soient branchés et cela, dans les meilleurs délais.

Émis à la construction 826 KM de fibre à déployer	Construit	Services disponibles (IHV) 3 373 foyers visés
100% émis à la construction	57% maintenant construits	À venir.....
Référence étapes I et II	Référence étapes III et IV	Référence étape V





OFFRE D'EMPLOI

Directeur(trice) général(e) par intérim

Temps plein

Affichage : 15 décembre 2022 au 13 janvier 2023 16 h 00

Comptant environ 500 habitants, la municipalité de Gallichan est située dans la MRC d'Abitibi-Ouest. Traversée par la rivière Duparquet, Gallichan bénéficie d'un cachet unique et compte parmi ses services, une marina, une bibliothèque, une patinoire extérieure et plusieurs organismes communautaires qui font de cette petite municipalité un endroit dynamique où il fait bon vivre.

Description du poste

Sous l'autorité du conseil municipal et en étroite collaboration avec le maire, la personne titulaire du poste assure la planification, l'organisation, la direction, la coordination et l'administration de l'ensemble des activités et des services de la municipalité, conformément au Code municipal, aux autres dispositions légales et aux politiques générales établies par le conseil municipal. Le directeur général contribue au développement de la municipalité et à son rayonnement.

Responsabilités

- Assure une bonne gestion des ressources financières, matérielles et humaines ;
- Assure un rôle de communicateur entre les élus, les citoyens, les employés et les autres partenaires ;
- Collabore avec ses collègues locaux et externes (inspecteur municipal, rencontres DG) ainsi qu'avec les membres du conseil municipal, plus particulièrement le Maire ;
- Veille à l'application des règlements municipaux ;
- Contribue au développement stratégique ;
- Assure un suivi de la situation financière de la municipalité au conseil municipal ;
- Participe aux assemblées et aux séances de travail du conseil municipal ;
- Assure les suivis requis suite aux réunions, dans des délais raisonnables ou dans les délais prescrits par le conseil municipal ;
- Participe aux comités pour lesquels sa présence est requise ;
- S'assure de l'application des décisions prises par le conseil municipal dans la limite des lois et de la réglementation en vigueur ;

819-787-6092



gallichan@mrcao.qc.ca



www.gallichan.ao.ca



168, chemin de Gallichan
Gallichan (Québec) J0Z 1B0



- Supervise et supporte les employés municipaux ;
- Prépare le budget annuel dans les délais prescrits ;
- Prépare le rôle de perception des taxes dans les délais prescrits ;
- Prend connaissance des subventions, aides financières ou toutes autres propositions dont la municipalité pourrait bénéficier et en fait part au conseil municipal ;
- Assume la préparation et la supervision des différentes étapes de la mise en œuvre des programmes et projets tout en s'assurant du respect des lois en vigueur ;
- Gère les plaintes et les réclamations et en fait part au conseil municipal ;
- Prépare et assure le suivi des projets de règlements ;
- Procède aux achats qui lui sont autorisés par le conseil municipal ou par délégation de pouvoir ;
- Assure la conservation et la consultation des archives ;
- Émet les avis municipaux ;
- Prépare et présente les rapports financiers annuels ;
- Agit d'office à titre de président d'élections ;
- Effectue toutes autres tâches connexes en lien avec son poste ou dévolues par le conseil municipal.

Formation et expérience

- Détenir une formation universitaire ou collégiale en administration, en gestion publique ou dans tout autre domaine jugé pertinent au poste ;
- Détenir un minimum de 2 ans d'expérience dans un poste similaire ;
- Toute combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente et équivalente pourrait être considérée ;
- Bonne connaissance du secteur municipal avec une sensibilisation particulière aux défis et enjeux en matière de développement économique et en gestion du territoire (un atout).

Compétences et qualités recherchées

- Bonnes capacités de synthèses et de communication ;
- Excellentes habiletés en relations interpersonnelles et organisationnelles ;
- Bonne ouverture d'esprit et flexibilité ;
- Sens aigu de l'organisation et de la planification ;
- Excellente maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- Maîtrise des principaux logiciels informatiques de la suite Office (Word, Excel, Outlook, etc.)
- Connaissance du logiciel CIM (un atout).

Conditions de travail

- Date d'entrée en fonction : dès que possible ;
- Taux horaire : 28,00\$ à 32,00\$ en fonction de l'expérience et des compétences ;
- Horaire de travail : lundi au vendredi. Travail occasionnel en soirée, notamment lors des assemblées du conseil et des séances de travail.

Les personnes qui désirent poser leur candidature sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre motivant leur intérêt, au plus tard le 13 janvier 2023 à 16 h 00, à l'attention de M. Serge Marquis, maire de Gallichan.

Toutes les candidatures reçues seront traitées confidentiellement. Seule la personne dont la candidature est retenue sera contactée.



OFFRE D'EMPLOI

EMPLOYÉ MUNICIPAL - JOURNALIER

DESCRIPTION DE L'ORGANISME

La Municipalité de Gallichan est à la recherche d'un candidat pour occuper un poste de journalier municipal.

SOMMAIRE DE L'EMPLOI

Sous l'autorité de la directrice générale, l'employé effectue toutes les tâches qui lui sont confiées. Il est responsable des équipements mis à la disposition, s'engage à les utiliser de façon sécuritaire et de les entretenir de façon qu'ils soient fonctionnels en tout temps.

DESCRIPTIONS DES TÂCHES

Participer et superviser :

- L'entretien général des bâtiments municipaux (bureau municipal, garage, centre communautaire, café des rumeurs, CLSC, Bibliothèque, aqueduc, patinoire, etc.);
- L'entretien général des équipements (camionnette, tracteur pelouse, débroussailleuse, etc.);
- L'inspection du réseau routier :
 - Entretien mineur des chemins et validation de leur état;
 - Vérification de la signalisation;
 - Vérification des ponceaux, fossés de drainage (castors).
- L'entretien des pelouses, parcs, marina, quai, patinoire;
- Émission d'un rapport quotidien des interventions et participer à la planification des tâches qui lui sont confiées;
- Autres tâches associées à la nature du poste.

EXIGENCES PROFESSIONNELLES

- Posséder des connaissances en mécanique, menuiserie, plomberie, électricité et/ou en électricité serait un atout;
- Capacité à planifier et gérer les priorités;
- Avoir une bonne santé physique;
- Détenir un permis de conduire de classe 5 valide.

HABILETÉS PERSONNELLES

- Avoir le souci du travail bien fait;
- Rigueur, minutie, honnêteté, fiabilité, autonomie et débrouillardise;
- Consciencieux et courtois;
- Capacité d'adaptation et de bien communiquer.

CONDITIONS DE TRAVAIL / AVANTAGES

- Allocation pour frais cellulaire;
- Formations offertes au besoin;
- Se conformer au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux;
- La Municipalité de Gallichan offre à ses employés un régime enregistré de retraite.

AUTRES EXIGENCES

- Horaire régulier du lundi au vendredi de jour. Toutefois la personne devra être disponible selon les besoins et en cas d'urgence.

MODALITÉS

POSTE : Poste à temps complet avec possibilité de temps partiel en hiver (selon les besoins).

Entrée en fonction : Dès que possible

Rémunération : De 24.75\$ à 27.25\$

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae par la poste, par courriel ou en personne au bureau municipal au plus tard le 13 janvier 2023 à l'adresse suivante :

MUNICIPALITÉ DE GALLICHAN

A/S Monsieur Serge Marquis

168, chemin de Gallichan

Gallichan (Québec) J0Z 2B0

Courriel : marquiss@csdla.qc.ca

Seuls les candidats retenus seront convoqués à l'entrevue.

N.B. : Le genre masculin est employé dans le seul but d'alléger le texte.

Faits saillants du conseil d'administration

Projet de Plan de régional des milieux humides et hydriques

Monsieur Normand Grenier, directeur de l'aménagement du territoire, a présenté aux élus le projet de Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH). Le PRMHH n'est pas un règlement et n'est pas applicable au citoyen, c'est un outil de planification. Il identifie les milieux humides et hydriques du territoire sur les terres privées; les problématiques pouvant affecter ces milieux, les zones présentant un intérêt particulier pour



la conservation afin d'en préserver l'état et de préciser par quels moyens la conservation devrait être assurée. Le PRMHH identifie également les milieux pouvant potentiellement être restaurés pour en améliorer l'état et les fonctions écologiques et les milieux présentant un potentiel pour la création de milieux humides et hydriques. Le projet de PRMHH sera transmis d'ici le 31 décembre 2022 au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, et sera présenté aux élus municipaux lors des rencontres par secteur durant la période hivernale 2023 afin de recueillir les commentaires sur le projet.

Demande à portée collective

La FQM a rencontré la direction provinciale de l'UPA afin de discuter de l'article 59. Une première rencontre de négociation se tiendra le 16 décembre de façon virtuelle avec la Commission de protection du territoire agricole du Québec et des représentants de l'UPA régionale.

Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)

Le comité d'analyse FQIS a analysé trois projets dont deux ont été retenus. Le premier projet retenu est celui de la Maison St-André pour la récupération et vente de textile usagé et la Maison du compagnon pour son projet de repas à apporter. L'aide financière apportée totalise 35 662\$ total.

Nomination à la direction du Service forêt de la MRC

La MRC d'Abitibi-Ouest a annoncé la nomination de madame Stéphanie Boulianne à titre de directrice du Service forêt, à compter du 1^{er} janvier 2023. Elle occupait déjà un rôle au sein de ce service à titre d'ingénieure forestier depuis plus de cinq ans.

Le prochain conseil d'administration aura lieu le 25 janvier 2023.



**LE CLUB LES CHEVALIERS D'IBERVILLE
DE GALLICHAN**

**VOUS INFORME DE SON ASSEMBLÉE
RÉGULIÈRE LE :**

11 JANVIER 2023

À 19 HEURES

Bienvenue à tous!!!!

>1200098



**TIRAGE
AU SORT**
1 DON = 1 PARTICIPATION

Des **CARTES-CADEAUX** de nos **PRÉCIEUX PARTENAIRES**
seront tirées parmi les **DONATEURS DE L'ABITIBI-OUEST**
qui auront fait leurs **DONS AVANT LE 15 JANVIER 2023**



Pour connaître toutes les options qui vous sont offertes
pour faire votre don, allez sur le site Internet :

laressource.org/faire-un-don

Merci de votre générosité!



Aline T. Théberge
Coordonnatrice
819 787-6347



Tommy Collard
Parrain d'honneur
Secteur d'Abitibi-Ouest
819 333-2392 poste 201

BRUNCH-BÉNÉFICE

ANNULÉ POUR CETTE ANNÉE



VOTRE CAISSE VOUS INFORME

REER-CELI

Vous désirez épargner et cotiser à un REER ou à un CELI ? Découvrez comment nos options d'épargne peuvent vous simplifier la vie. Plan d'action personnalisé en ligne, produits de placement avantageux, épargne par versements automatiques... chez Desjardins, c'est aussi simple que ça !

Pour en savoir plus, visitez desjardins.com/votreplandaction ou voyez votre conseiller de Desjardins !

La date limite pour faire votre cotisation REER 2022 est le 1^{er} mars 2023

Un budget équilibré pour bien commencer l'année

Pour vous aider à commencer l'année du bon pied, Desjardins met à votre disposition l'outil de gestion budgétaire **Mon budget**, un avantage exclusif aux membres Desjardins.

Disponible dans AccèsD, l'outil **Mon budget** vous permet :

- d'avoir un portrait clair de vos finances;
- de garder un meilleur contrôle de vos dépenses;
- de vous fixer des objectifs budgétaires par projet.

Pour savoir où va votre argent visitez desjardins.com/MonBudget

Apprenez à aiguiser vos cybers réflexes.

Afin de vous aider à rehausser votre sécurité en ligne, Desjardins vous offre des conseils pratiques et toute une gamme d'outils et de fonctionnalités.

Pour en savoir plus, visitez desjardins.com/securite

La vie est pleine de surprises

Lorsque des changements importants surviennent, pensez à adapter vos protections d'assurance vie.

Desjardins et ses conseillers en sécurité financière sont là pour vous accompagner dans les moments qui comptent!

Visitez desjardins.com/votreviechange

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES !
desjardins.com/avantages

 **Desjardins**
Caisse de l'Abitibi-Ouest

2023



Recyclage



Ordures



Jour férié



Journal le Gallichan



Séance du conseil

JANVIER

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31	1	2	3	4	5

FÉVRIER

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12

MARS

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27	28	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9

AVRIL

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
1	2	3	4	5	6	7

MAI

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11

JUIN

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	1	2
3	4	5	6	7	8	9

2023



Recyclage



Ordures



Jour férié



Journal le Gallichan



Séance du conseil

JUILLET

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
26	27	28	29	30	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31	1	2	3	4	5	6

AOÛT

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10

SEPTEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	1
2	3	4	5	6	7	8

OCTOBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
25	26	27	28	29	30	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31	1	2	3	4	5

NOVEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10

DÉCEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27	28	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7